

Le service public des énergies en Côte-d'Or

BESOIN D'UTILISER UNE BORNE DE RECHARGE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Les cahiers pratiques

MOBILITÉ
ÉLECTRIQUE

Un réseau public pour rester branché

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est le maître d'ouvrage du déploiement des infrastructures publiques de charge pour les véhicules électriques sur son territoire. Il construit et exploite ce nouveau service public avec l'accord des communes. Le choix des implantations tient compte du « *Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques* », réalisé en 2014 par la Région Bourgogne et des projets privés. Ce nouveau service public est réalisé avec le soutien financier de l'ADEME, via les investissements d'avenir, et les fonds européens FEDER, via la Région.



LES BORNES

Les bornes déployées par le SICECO sur le territoire de Côte d'Or sont des bornes de charge normales et rapides.



Puissance de 3 à 22 kVA
Charge normale
100/150 km en 1h
forfait de 5 €



Puissance de 43 à 50 kVA
Charge rapide
100/150 km en 30 min
forfait de 7 €

LA CONNECTIQUE

**Câble de l'utilisateur
(fourni avec la voiture)**



Prise type E/F

ou



Prise type 2

Câble de la borne



Prise chademo



Prise combo



Prise type 2

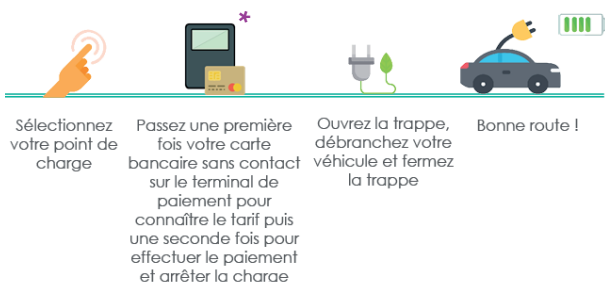
Chaque borne est équipée d'un point de charge avec une prise type 2, et d'un autre point de charge avec une prise Chademo et une prise Combo 2 : c'est à l'utilisateur de choisir la prise la plus adaptée à son véhicule. Le câble de charge est intégré à la borne.



Attention, sur certains véhicules, il y a plusieurs prises. Pour fonctionner les empreintes doivent être compatibles, garantissant ainsi la sécurité de la charge.

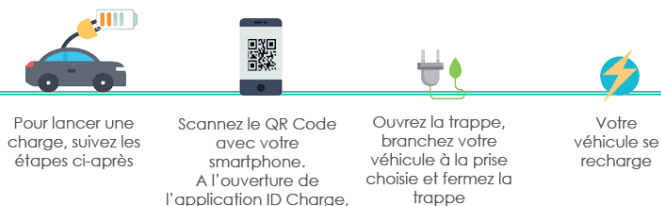
LE PAIEMENT

Lancement d'une charge normale à l'aide d'une carte bancaire sans contact



* La carte bleue doit être présentée **3 fois**.

Lancement d'une charge normale à l'aide d'un smartphone



Le paiement est comptabilisé en fin de charge.

LE PAIEMENT

Lancement d'une charge rapide

Devant l'écran

- Appuyer sur une des quatre touches 
- Choisir son mode de paiement (carte bleue)
 <   > 
- Choisir son type de prise
 < CCS  > Chademo
 < AC43  > option
- Brancher le câble sur la prise véhicule
- Appuyer sur « START »
- Passer la carte bancaire sans contact devant le lecteur (à droite de l'écran)



Le paiement est comptabilisé avant la charge (pré-paiement).

Fin de charge ou arrêt de charge

- Appuyer sur une des quatre touches 
- Choisir la touche  > 
- Choisir « IN USE »
- Choisir « STOP »
- Arrêt du chargement
- Débrancher le câble



LA TARIFICATION

Le SICECO a opté dès le début du projet pour un dispositif payant. En effet, malgré les subventions octroyées par l'ensemble des partenaires, ces infrastructures représentent des coûts d'installation et de fonctionnement importants.

Au lancement du dispositif, le SICECO a fait le choix d'une tarification forfaitaire aussi simple que possible. Le niveau de prix a été défini pour couvrir la dépense électrique des bornes (abonnement + consommation) pour une hypothèse du nombre de charges assez modeste d'environ 10 kWh par charge.

Les coûts de maintenance sont supportés par le SICECO et les communes d'accueil, à parts égales. L'investissement est pris en charge par les financeurs (État : 30 à 50 %, Région/FEDER : 40 %), le SICECO (20 %) et dans quelques cas les communes (10 %).

Les usagers ne paient donc que l'électricité.



QUI FAIT QUOI ?

Les informations relatives à l'ensemble du réseau sont disponibles sur le site www.siceco.orios-infos.com ou via le site internet du SICECO www.siceco.fr.

L'infrastructure est intégralement gérée par le SICECO via un contrat (jusqu'en 2020) avec l'entreprise SPIE City Networks. En cas de dégradation ou de dysfonctionnements techniques répétés, merci d'en faire part au du SICECO qui fera intervenir le titulaire du marché.

RÉCLAMATIONS - ASSISTANCE AUX USAGERS

Le service mis en place par le SICECO inclut une assistance téléphonique vers laquelle il faut renvoyer les usagers en cas de difficultés. Assistance disponible 24h/24, 7j/7 au 09 70 83 02 13.

En cas de contestation concernant la facturation, merci d'orienter les usagers vers le SICECO (contact@siceco.fr).

USAGER

Fait une réclamation auprès du SICECO

Sollicite le médiateur si la réponse apportée ne lui convient pas

SICECO

Traite la réclamation de l'utilisateur

Informe de l'existence d'un médiateur

SAISIR LE MÉDIATEUR

Comme l'oblige la réglementation, une instance de médiation gratuite a été mise en place pour les consommateurs. Ces derniers, en cas de litige persistant avec le SICECO, peuvent solliciter le médiateur.

MÉDIATEUR

Traite, sur leur demande, les réclamations des usagers non satisfaits des réponses apportées par le SICECO



Le médiateur est sollicité uniquement lorsqu'un accord n'a pas été trouvé avec le SICECO.

Coordonnées du médiateur

Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice (CM2C)

14 rue Saint Jean - 75017 Paris

cm2c@cm2c.net

www.cm2c.net

DIFFICULTÉS FRÉQUENTES	CAUSES POSSIBLES OU FRÉQUENTES
La voiture ne charge pas	Certains câbles, voire certaines voitures, ne sont pas compatibles avec les bornes installées par le SICECO
La carte bleue n'est pas reconnue	Le paiement sans contact n'est pas activé sur la carte bancaire
La carte bleue est reconnue mais la charge s'interrompt	Le plafond de paiement quotidien sans contact est atteint
La charge s'arrête avant la charge complète	Problème lié a batterie ou au véhicule
La trappe ne s'ouvre pas pour récupérer le câble	La carte n'a pas été reconnue ou une autre carte a été utilisée : recommencer la manipulation
La carte bleue n'active pas la charge	Problème de connexion au réseau 4G ou borne hors service, appeler l'assistance



MES NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

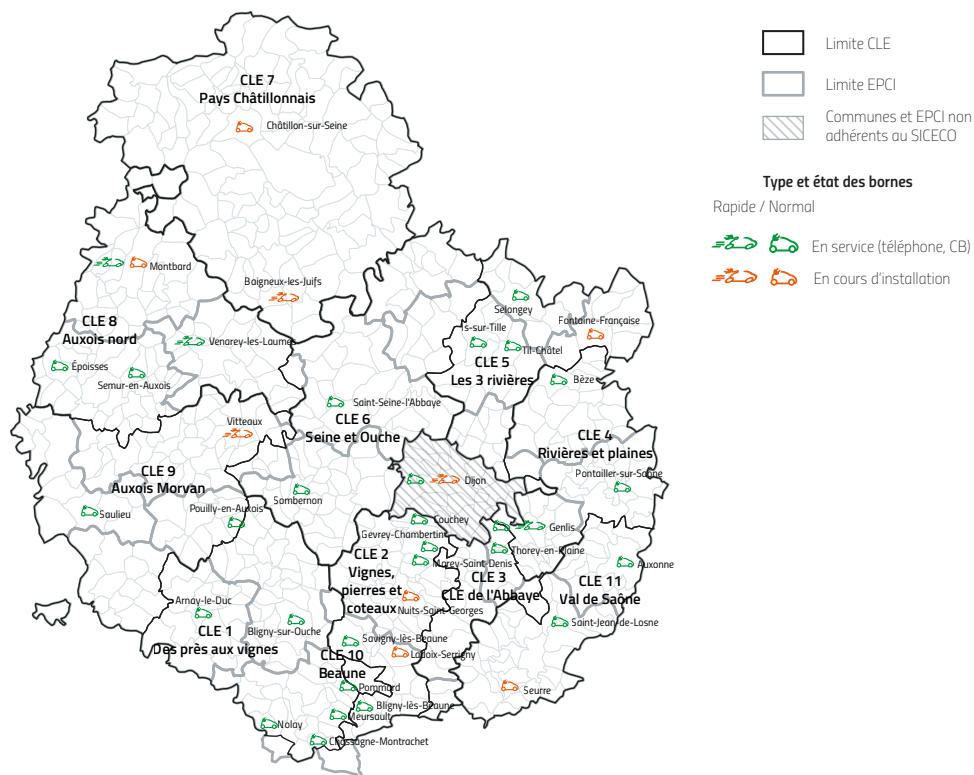
.....

.....

.....

Carte du réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides, géré par le SICECO

(MAJ 01/19)



MES CONTACTS

Bruno Kablitz - bkablitz@siceco.fr - 03 80 50 99 25
 Laurent Prieur - lprieur@siceco.fr - 03 80 50 08 87

SICECO - territoire d'énergie Côte-d'Or
 9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX
 Tél : 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr



En savoir plus
www.siceco.orios-infos.com

